

L'ACS a le plaisir de vous convier, en partenariat avec Cap Couleurs et le Crédit Agricole de Six Fours, au concours  
**Tir Extérieur sélectif aux Championnats de France**  
**Samedi 1er & Dimanche 2 juin 2019**



Stade de la Guicharde (pelouse) 295 Avenue du stade 83110 Sanary  
 43°7'53.38"N / 5°47'53.81"E (06 47 05 06 74)

Jour	Ouverture du greffe Vérification matériel	Entraînement (3 volées)	Début des tirs
Samedi 01/06	Départ 1 : 13h30	14h00	A l'issue
Dimanche 02/06	Départ 2 : 08h00	8h30	A l'issue
	Départ 3 : 13h30	14h00	A l'issue

Catégories	Distances	Blasons	Distances	Blasons
	Ex Fédéral		Ex FITA	
Poussin			2 x 20 m	80
Benjamin 1 <sup>ère</sup> année de licence			2 x 20 m	80
Benjamin			2 x 30 m	80
Minime 1 <sup>ère</sup> année de licence			2 x 30 m	80
Minime			2 x 40 m	80
Cadet 1 <sup>ère</sup> année de licence			2 x 40 m	80
Cadet			2 x 60 m	122
Junior-Sénior 1-Sénior 2 Classique	2 x 50 m	122	2 x 70 m	122
Sénior 3 Classique	2 x 50 m	122	2 x 60 m	122
Cadet à Sénior 3 Poulies	2 x 50 m	122	2 x 50 m	80 réduit au 5

\*\* Les poussins doivent tirer une puissance, marquée sur les branches, inférieure ou égale à 18 livres (cf Règlements Généraux)

**Déroulement du tir :** Volées de 6 flèches en AB-CD

**(Le rythme de tir pourra être changé en ABC en fonction du nombre d'inscrits)**

**Résultats :** Dimanche à l'issue des tirs, suivis du pot de l'amitié

**Récompenses :** uniquement aux 3 premiers de chaque catégorie jeune et équipes jeunes

Engagement : Adultes 10 € - Jeunes et Juniors 8 €

Engagement 2 tirs : Adultes 18 € - Jeunes et Juniors 14 €

Engagement 3 tirs : Adultes 24 € - Jeunes et Juniors 18 €

Préinscription obligatoire au plus tard le **29/05/2019** minuit à : [acs.concours@yahoo.com](mailto:acs.concours@yahoo.com)

**Le règlement des engagements se fera sur place**



### **Formalités :**

- Passage au greffe : pour prendre part à la compétition, l'archer doit être titulaire d'une licence ouverte à la compétition en cours de validité.
- Tenue blanche ou club exigée (cf. Règlement Général C.12.1), tenue sponsor autorisée
  - Dépôt des équipes au greffe avant le début des tirs
- Inscription des coachs avec présentation de leur licence mentionnant cette fonction  
(Tenue de sport demandée).

Les tentes et abris volumineux seront admis uniquement 4 m derrière la zone archers

Les animaux ne sont pas admis dans le complexe sportif

Une buvette et des chaises seront à votre disposition durant les compétitions

Boissons chaudes et froides, sandwichs chauds (barbecue le dimanche) et froids, salades, glaces

**ATTENTION : L'accès du stade par le parking de la piscine sera fermé**

**Veillez vous garer sur l'avenue du stade, merci.**

**Interdiction de fumer sur la totalité de l'enceinte du stade**

**(Uniquement sur les parkings extérieurs)**